

Sens devant derrière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 39

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des règlements sévères

La sévérité des règlements qui régissaient alors la ville de Berne fit imaginer le conte suivant :

UN voyageur qui se proposait de faire quelque séjour à Berne arrive aux portes de la ville, il ne peut entrer parce que c'est dimanche et qu'on n'ouvre qu'après le sermon. Il veut loger en maison bourgeoise, on lui apprend que les bourgeois n'osent loger personne. Arrivé à l'auberge il demande à aller dans un café, on lui dit qu'il n'y en a pas, si ce n'est deux ou trois cafés fermés où l'on n'entre qu'après avoir été présenté et reçu au scrutin. Après dîner il fait venir un carrosse pour parcourir la ville et faire des visites : un gendarme l'arrête et le met à l'amende, parce que ses chevaux vont au grand trot. On le présente dans une assemblée ; il ne joue que des jeux de hasard ; on lui dit qu'ils sont défendus. A neuf heures, il veut se retirer et apprend que les carrosses n'osent plus rouler. N'ayant pas envie de souper, il va prendre l'air à la grande terrasse ; la fraîcheur et la beauté de la nuit le plongent dans une douce rêverie, et quand il veut se retirer, il se trouve prisonnier, parce qu'à onze heures la terrasse se ferme.

Un autre jour, il veut aller au spectacle, on lui apprend qu'il doit aller à pied ; il demande à louer une loge, on lui dit qu'il n'y a pas de loges, et qu'il est défendu de louer des places.

Un jour, on le conduit au bal, il s'amuse un moment à regarder les danseurs, puis il engage une dame ; mais au moment où il se place pour une contre-danse, un signal fait cesser la musique et lui apprend que les bals doivent finir à huit heures sonnantes. Las de toutes contrariétés, il veut quitter Berne le soir même, mais on n'ouvre pas les portes après neuf heures.

Le lendemain, il peut enfin partir, mais comme c'est dimanche, il est auparavant obligé de faire solliciter auprès de l'avoyer régnant un billet de permission, sans lequel on ne lui ouvre pas les portes.

Très mécontent des républiques libres de la Suisse, il s'en retourne en France où l'on fait ce qu'on veut pour son argent, pourvu qu'on ne trouble le repos de personne et où chacun vit à son gré, le jour ou la nuit.

BONAPARTE EN SUISSE

ou

Une halte du grand homme, à Villeneuve

Comédie anecdotique, mêlée de couplets

par J.-J. PORCHAT

(Représentée pour la première fois sur le Théâtre de Lausanne, le 15 mars 1843.)

—0—

I

Nous avons l'impression que la reproduction de cette comédie de Porchat, qui eut un grand succès en son temps et qui évoque le souvenir d'une époque chère aux Vaudois, fera plaisir à nos lectrices, bonnes patriotes, certes, comme à nos lecteurs. Il n'est pas besoin de dire que dans cette œuvre — les nécessités scéniques l'exigeaient — l'auteur a fait appel à la fiction autant qu'à l'histoire. Ainsi le personnage de Robinet et ses folles entreprises sont purement imaginaires.

—0—

PERSONNAGES

ACTEURS

BONAPARTE, 1^{er} Consul, costume de gén. de la Rép. française, M. Hardy.
UN AIDE DE CAMP.
JEAN-LOUIS, pays. de Villeneuve, M. Devaux.
MICHEL, son fils, M. Renaudin.
JEANNETTE, jeune paysanne, costume de Montreux, Mme Al. Quinchez.
ROBINET, maître d'école, M. Al. Quinchez.
ÉCOLIERS, Mme Charles, etc.

L'AUBERGISTE,
MUNICIPAUX,
JEUNES FILLES DE LA VILLE,

M. Ravel.
M. Delacroix, etc.
Mmes Devaux,
Justine,
Félix.

PAYSANS ET PAYSANNES.

VIGNERONS, en costume de fête.

UN ENFANT, cost. de Bacchus, Baptiste.

UN CAPORAL.

DRAGONS VAUDOIS.

SOLDATS FRANÇAIS, infanterie, artillerie.

UN COURRIER.

La scène à Villeneuve (1800) ; une place ; à droite l'auberge, à l'enseigne de l'Ours ; à gauche une boutique de charron, un tilleul et un banc, en face le lac Léman et les Alpes.

SCÈNE I

ROBINET, ÉCOLIERS

Robinet, une verge à la main. Il poursuit les écoliers.

ROBINET

A l'école, mauvais sujets ! Arrêtez ! On ne pourra pas les retenir. Je ne sais quel vertige les prend aujourd'hui. Que je vous attrape ! En voici un... Tu paieras pour tous.

Il veut frapper ; l'enfant s'échappe. Robinet le poursuit, il fait un faux pas. Il perd son chapeau et sa perruque. Les enfants s'en saisissent.

Rendez-moi ces objets, petits démons, petits révolutionnaires.

UN ÉCOLIER.

Gard'à vous, camarades. Ne lâchez pas les gages. Je vais traiter des conditions de paix.

ROBINET.

Entendez-vous mes liseurs de gazettes !

L'ÉCOLIER.

M. le régent, nous vous rendrons votre chapeau et votre perruque, si...

ROBINET

Point de si ! Nous verrons après.

L'ÉCOLIER.

Non, avant. Attention, vous autres ; que l'ennemi ne vous prenne pas à dos, suivant sa coutume.

ROBINET.

Enfin, voyons ! Que voulez-vous ?

L'ÉCOLIER.

Dites plutôt ce que nous ne voulons pas. Nous ne voulons pas d'école aujourd'hui, parce que le Grand homme va passer à Villeneuve, et que nous voulons pouvoir crier comme les autres : « Vive Bonaparte ! Vive le premier Consul ! »

LES ÉCOLIERS.

Oui, oui !

ROBINET.

Imbéciles ! Qu'est-ce qu'il a de si curieux votre Grand homme ? D'abord, il est tout petit, tout petit ; maigre, noir, cheveux plats ; enfin, depuis qu'il est revenu d'Égypte, une vraie momie.

UN ÉCOLIER.

Ah ! l'horreur ! Parler ainsi du général Bonaparte ! Les enfants se rangent en demi-cercle à une certaine distance de Robinet. Ils dansent en se tenant par la main. Les deux écoliers qui sont aux deux bouts portent sur un bâton l'un le chapeau, l'autre la perruque.

CHŒUR : Air du Concert à la Cour.

Laissez-nous

Courir tous

Sur son passage,

Et pour vous

D'un ton doux

Nous dirons tous : Piano.

Ah ah ah ah ah ah ah ah ah ah

Mais voulez-vous nous garder dans la cage ?

Nos écoliers vont faire un beau tapage : Forte.

Hi ah ah ah ah ah ah ah hi hi ah.

ROBINET.

Ah ! drôles ! Il veut les poursuivre, ils s'esquivalent.

Allez ! Délivrez-moi de vous.

TOUS.

Merci M. Robinet ! Merci M. Robinet !

Les écoliers lui rendent sa perruque et son chapeau, en échant les taloches. Ils se dispersent et poussent des cris de joie.

SCÈNE II

ROBINET, seul.

En vérité mes idées se bouleversent, quand je

vois la perversité de ces garnements. Les voilà plus mauvais que leurs pères, et c'est beaucoup dire. Tout dégénère, tout va de mal en pis. Après l'Assemblée des notables la Constituante, après la Constituante la Législative, et la Convention et le Directoire et Bonaparte enfin ! Mais que va-t-il faire en Italie cet ennemi de Dieu et des Autrichiens ! Il est ensorcelé, je crois. Tomber chez nous comme une bombe, traverser le pays de Vaud ou le canton Léman, comme ils disent pour l'heure, et grimper au Grand St-Bernard avec ses grenadiers, ses bagages et ses canons ! Ah ! si la bonté du ciel me faisait la grâce de les pousser tous dans un précipice, ou de les amalgamer, de les pétrir dans une avalanche, c'est alors, petits drôles, que je vous donnerais congé et de bon cœur.

AIR : Du haut en bas.

Du haut en bas

Que je verrais avec délice,

Du haut en bas

Tomber général et soldats ;

Mais ne croyez que l' pied leur glisse,

Car ils sont audace et malice

Du haut en bas.

(A suivre.)

Mauvais « raguillage ». — Un brave ouvrier maçon, d'ordinaire très sobre, s'était laissé dérouter par des compagnons. Il avait, entraîné par l'exemple, ingurgité coup sur coup plusieurs petits verres d'eau-de-vie.

En sortant du cabaret, marchant un peu de travers, il rencontre un ami qui l'invite à partager un « demi » de vin. Il refuse tout d'abord, puis finit par céder.

Il rentre au logis tout à fait gris, au grand ébahissement de sa femme qui jamais encore ne l'avait vu en pareil état.

Toute la nuit et le lendemain, malade, il expia cruellement ses écarts.

Quand il fut guéri, se rappelant qu'il avait commencé par de petits verres et fini par des gros, il dit à sa femme, en bon et vrai maçon :

— Ah ! je savais bien que ce « raguillage » ne pourrait pas tenir !

Sens devant derrière. — Un officier se vantait à tout venant d'une blessure qu'il avait au visage.

Quelqu'un qui le savait très peu brave répliqua :

— C'est bien sa faute s'il a été blessé ; pourquoi donc regardait-il derrière lui ?

Les horaires. — Avec les premières feuilles mortes arrivent les premiers feuillets des horaires des chemins de fer et bateaux à vapeur pour le service d'hiver. A signaler spécialement l'excellent *Horaire du Major Davel* (Hoirs d'Adrien Borgeaud, imprimeurs-éditeurs à Lausanne) dont le nom inattendu vient peut-être de ce qu'il a voulu être aussi un héros à sa façon. Cet indicateur est doté d'un répertoire des plus pratiques.

Question embarrassante. — Un campagnard des environs d'Yverdon, dont la femme était allée à Neuchâtel, ne la voyant pas revenir, était fort inquiet. Il s'achemina alors vers la gare, et s'adressant au premier employé qu'il rencontre lui dit :

— Pardon, monsieur, auriez-vous peut-être vu une dame descendre du train de Neuchâtel ?

☛ Voir illustration en 4^{me} page.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.